



Le 17/03/2022

**A Jean – Marie TETART, Président Y-CID,
Sous couvert des chargés de mission, Mme Marion FLAGBO-PERRIN et Mme Jeanne RUFFIN**

Objet : demande l'autorisation de changement de lieu d'implantation d'un des puits prévu dans le projet en cours avec Mali-Médicaments pour des questions de sécurité des intervenants et de pérennité d'ouvrage.

Monsieur le Président,

Par la présente, je sollicite l'accord de changer de village pour la création d'un des deux puits prévus initialement dans le projet en cours. Initialement, il s'agissait du village de Gansegou, commune de Doukoutouné I, situé à environ une vingtaine de km au sud sud-est de Pel-Maoudé, en direction de la frontière du Burkina Faso. Or ce village n'a pas signé d'accords dit de « Réconciliation » et cette zone est actuellement à hauts risques. Ne souhaitant pas exposer nos partenaires, le personnel de l'entreprise et désireux que nos ouvrages soient opérationnels et pérennes, je vous propose de réaliser la prochaine infrastructure à Temené-Nà, commune de Koporo-Nà, située quant à elle à une vingtaine de km au nord de Pel-Maoudé où nous nous œuvrons actuellement sans problème, toute la zone ayant signé des accords entre Dogons et Peuls. Le village a 2 391 habitants et est doté actuellement de 4 points d'eau traditionnels en fin de vie. La profondeur a creusé est sensiblement la même, autour de 40 m, donc avec un coût prévisionnel identique.

Dans l'attente de votre décision, bien solidairement le Président Jean Claude BEUF

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Adhésion

Faire un don défiscalisé

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF
187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

➤ malimed78@yahoo.com

➤ M Olivier PELRAS vice-président
09 67 85 28 78 - 06 19 88 62 71
opelras@wanadoo.fr

M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>

Réponse de Jean Marie TETART le 22 mars 2022 à 17h22 par retour de mail :
Pas de pb pour moi il faudra concrétiser par un avenant